



## VILLE DE RIGAUD

Séance ordinaire du 13 avril 2021, à 19 h  
Par vidéoconférence

# Rigaud

Le conseil de la Ville de Rigaud siègera en séance ordinaire ce 13 avril 2021 par voie de vidéoconférence considérant le décret numéro 177-2020, renouvelé par décret, déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois, notamment le décret 525-2021, l'arrêté ministériel 2020-074 en lien avec les séances publiques dans les zones rouges (palier 4 - alerte maximale) et l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux permettant que les séances puissent se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux et l'arrêté 2020-049 sur la transmission de questions écrites préalable à la séance et la publicisation de la séance.

### ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions des citoyens**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2021**
5. **ADMINISTRATION (100)**
  - 5.1 Modification de la résolution numéro 2020-11-290 - calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année civile 2021
  - 5.2 Dépôt du certificat de la tenue de registre relative au règlement numéro 376-2021 décrétant une dépense de 1 024 700 \$ et un emprunt de 1 024 700 \$ et décrétant l'acquisition d'un camion autopompe-citerne pour le Service de sécurité incendie
  - 5.3 Adoption du règlement numéro 374-01-2021 modifiant le règlement numéro 374-2020 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2021
  - 5.4 Adoption du règlement numéro 379-2021 remplaçant le règlement relatif au stationnement (RMH 330-2021)
  - 5.5 Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes (BPA) - dépôt de la demande d'aide financière pour l'exercice 2021-2022
  - 5.6 Demande aux gouvernements provincial et fédéral de financer et d'accélérer les projets de branchements à Internet haute vitesse aux résidences mal ou non desservies
  - 5.7 Autorisation de signature d'une entente avec la Municipalité de Sainte-Marthe pour le camp de jour de Rigaud 2021
  - 5.8 Résolution d'appui à l'organisme UNIS POUR LA FAUNE (UPF)

## **6. RESSOURCES FINANCIÈRES (200)**

- 6.1 Comptes à payer et approbation des chèques du mois de mars 2021
- 6.2 Décret du taux d'intérêt applicable aux créances impayées
- 6.3 Pandémie de COVID-19 - diminution du taux d'intérêt à 0 % sur les taxes municipales et les droits de mutation de l'année 2021 dus à la Ville de Rigaud durant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2021 inclusivement
- 6.4 Modification de la résolution 2017-12-471 - transfert du surplus non affecté au surplus affecté
- 6.5 Autorisation de signature de documents requis pour l'inscription à clicSÉCUR Entreprises
- 6.6 Dossier des inondations printanières 2019 - autorisation de paiement des frais d'agence de voyages facturés par la Croix-Rouge canadienne
- 6.7 Demande officielle à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'octroi d'une subvention de 100 000 \$ à la Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud en 2022
- 6.8 Octroi d'une subvention à la Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud
- 6.9 Octroi d'une bourse de 500 \$ à l'élève de 5<sup>e</sup> secondaire ayant obtenu la meilleure moyenne générale pour l'année scolaire se terminant en juin 2021 au collège Bourget

## **7. RESSOURCES HUMAINES (300)**

- 7.1 Gestion du personnel – mouvements de personnel – avril 2021
- 7.2 Gestion du personnel – embauche à l'essai de Mme Mégane Roy au poste de technicienne à la documentation, aux archives et au greffe à compter du 22 mars 2021
- 7.3 Gestion du personnel – embauche de Mme Anick Perron au poste temporaire d'opératrice d'usine des eaux potables et des eaux usées aux Services techniques et des infrastructures à compter du 22 mars 2021
- 7.4 Gestion du personnel – démission de M. Jérémie Juairé D'Arcy au poste de conseiller en urbanisme au Service de l'urbanisme et du développement économique à compter du 23 avril 2021
- 7.5 Gestion du personnel – démission de Mme Manel Djemel au poste de conseillère en sécurité civile et prévention des sinistres au Service de sécurité incendie à compter du 19 mars 2021

## **8. RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES (400)**

- 8.1 Autorisation d'appel d'offres public pour l'acquisition d'habits de combat incendie répartie sur les années 2021, 2022 et 2023

- 8.2 Autorisation d'appel d'offres public et approbation des critères d'évaluation et de pondération - services professionnels d'ingénierie pour la préparation de plans et devis ainsi que la surveillance de chantier pour des travaux de remplacement de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire et remise en état des infrastructures sur les rues de l'Hôtel-de-Ville et Levac ainsi que les rues Sainte-Madeleine et Gérard-Chicoine
- 8.3 Octroi d'un mandat à Sentiers Boréals pour effectuer les travaux d'amélioration et de rehaussement des Sentiers de L'escapade - phase 3
- 8.4 Jugement de la Cour supérieure dans le dossier 760-17-005821-205 - autorisation de procéder à la démolition du bâtiment sis au 41-43 de la rue Saint-Antoine et octroi d'un contrat à Démolition Panzini
- 8.5 Abrogation des résolutions 2006-03-128, 2004-05-272 et 96-10-767 décrétant le prix de vente de terrains municipaux en zone industrielle (Coopérative)
- 8.6 Domaine hydrique - acquisition de l'État du lot 5 629 269 récupéré du lit de la rivière des Outaouais – dossier 4121-2011-0164 - acceptation de l'offre de vente de l'État et mandat à M<sup>e</sup> Diane Pharand, notaire

## **9. SÉCURITÉ PUBLIQUE (500)**

- 9.1 Abrogation de la résolution numéro 2021-03-074 - autorisation de signature et dépôt d'une demande d'aide financière au Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et abrogation de la résolution 2020-02-046
- 9.2 Autorisation de signature de la convention d'aide financière au Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et engagements de la Ville - numéro de dossier: 2020-000639

## **10. CONSTRUCTION, AMÉLIORATIONS MAJEURES ET AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES (600)**

- 10.1 Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) pour intégrer une piste cyclable de 1,5 mètre de chaque côté de la rue Saint-François entre la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest et la rue Chevrier

## **11. GESTION DU TERRITOIRE (700)**

- 11.1 Adoption du second projet de résolution visant la reconfiguration des espaces de stationnement du Home Hardware pour la construction d'une habitation multifamiliale isolée de huit (8) logements et un triplex sur lots distincts sur les lots 3 608 478 et 3 608 507 du cadastre du Québec (79 à 85, rue Saint-Jean-Baptiste Est) en vertu du règlement numéro 347-2017 sur les projets particuliers de construction, de modification et l'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
- 11.2 Cession à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (10 %) – subdivision pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée – 322, rue Ganivet – lot 3 607 704 (lots projetés 6 398 070 et 6 398 071) – zone H-67

- 11.3 Dérogation mineure – 322, rue Ganivet – permettre une subdivision dont l'un des lots projetés aurait une largeur inférieure aux minimums prescrits à la grille des spécifications, et au règlement de lotissement pour les terrains riverains non desservis, et où l'on projette une entrée charretière et une allée d'accès dans la bande de protection riveraine de 35 m, en vue de la construction d'une habitation unifamiliale isolée – lot 3 607 704 – zone H-67
- 11.4 Dérogation mineure – 5 (projeté), rue Bourget – permettre la construction de dix (10) triplex jumelés dont la superficie au sol est de 97,15 m<sup>2</sup> plutôt que de 250 m<sup>2</sup>, et la largeur de 7,34 m plutôt que 15 m, ainsi que deux (2) triplex jumelés dont la superficie au sol est de 116,65 m<sup>2</sup> plutôt que de 250 m<sup>2</sup>, et la largeur de 8,81 m plutôt que de 15 m dans la zone H-180 – 5 (projeté), rue Bourget – lot 3 607 810 – zone H-180
- 11.5 PIIA – 6 A-B-C (projeté), rue Levac – construction d'une habitation trifamiliale isolée (seconde proposition) – lot 3 607 868 (projeté 6 408 695) – zone H-149 - secteur centre-ville
- 11.6 PIIA – 12, rue de l'Hôtel-de-Ville – rénovations extérieures de l'habitation unifamiliale isolée – lot 3 607 884 – zone H-149 - secteur centre-ville
- 11.7 PIIA – 90 A à F (projeté), rue Saint-Viateur – construction d'une habitation multifamiliale isolée – lot 3 608 313 – zone H-143
- 11.8 PIIA – 289 (projeté), chemin des Érables – construction d'une habitation unifamiliale isolée – lot 3 607 580 – zone C-70 - chemin de paysage
- 11.9 PIIA – construction d'une habitation unifamiliale isolée – 322 (projeté), chemin de la Grande-Ligne – lot 4 965 759 – zone H-21 - lanière patrimoniale
- 11.10 PIIA – 73-75, rue Saint-Jean-Baptiste Est – remplacement du revêtement de toiture – lot 3 608 474 – zone C-136 - secteur centre-ville
- 11.11 Acceptation de la réception provisoire des Travaux municipaux - projet domiciliaire « Rigaud Ouest »

## **12. SERVICES À LA COLLECTIVITÉ (800)**

- 12.1 Aucun

## **13. Autres sujets**

- 13.1 Aucun

## **14. Période de questions allouée aux citoyens**

## **15. Période d'information ou de commentaires allouée aux membres du conseil**

## **16. Levée de la séance**

- 16.1 Levée de la séance